



National Advisory Committee
on Residential Schools Missing
Children and Unmarked Burials

La criminalistique et la recherche d'enfants disparus des pensionnats

La Ligne d'écoute téléphonique nationale de Résolution des questions des pensionnats indiens est accessible en tout temps, sans frais : **1-866-925-4419**. Du soutien gratuit est également offert par l'entremise de la Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être au **1-800-721-0066** ou au moyen de la fenêtre de clavardage sur <https://www.espoirpourlemieuxetre.ca/>.

Les preuves médico-légales sont souvent essentielles pour l'application de la loi et les procès criminels. Cependant, la criminalistique comporte également un autre aspect. La criminalistique joue aussi un rôle important dans les réponses humanitaires aux catastrophes, aux guerres et aux violations massives des droits de la personne dans le monde entier.

Le travail criminalistique humanitaire comprend l'identification de la personne décédée afin que les familles et leurs communautés puissent faire leur deuil et organiser une cérémonie. De plus, les familles peuvent être en mesure d'apprendre la vérité sur ce qui est arrivé à leurs proches.

La criminalistique comprend :

- La récupération des restes humains dans des environnements difficiles
- La gestion digne des restes humains
- La documentation appropriée
- La détermination de l'identité et de la cause du décès de la personne décédée récupérée
- La collecte de preuves d'une manière qui appuie les enquêtes criminelles, si les communautés choisissent cette voie
- Le témoignage d'experts





Considérations pour les communautés

Des renseignements importants peuvent être recueillis ou confirmés par des experts en criminalistique. Il y a aussi des limites. Voir « Mythes et idées fausses » ci-dessous. Avant d'entreprendre des travaux de criminalistique, les familles et les communautés doivent tenir compte d'enjeux importants qui peuvent avoir des répercussions importantes sur les résultats du processus.

Protocoles :

Les familles et les communautés devraient créer leurs propres protocoles détaillés sur la façon dont elles veulent travailler avec des experts en criminalistique et d'autres experts, en gardant à l'esprit le fossé culturel potentiel si ces experts ne sont pas autochtones. Il peut s'agir de protocoles concernant les prières, les cérémonies et d'autres considérations avant la visite du site et pendant l'exhumation scientifique. Les personnes concernées pourront ainsi respecter et appliquer les lois et protocoles autochtones.

Prélèvement d'échantillons d'ADN :

Il est important de déterminer dès que possible si les familles biologiques touchées sont prêtes à fournir des échantillons d'ADN aux fins d'identification des restes humains récupérés. Il y a des enjeux importants à l'égard du traitement respectueux de l'ADN et du respect de la confidentialité des familles et des personnes.

Restes non identifiés :

Dans le cas où des restes humains sont trouvés, mais qu'ils ne peuvent pas être identifiés de manière concluante, les familles et les communautés devraient déterminer comment ces enfants non identifiés seront honorés et commémorés.

Responsabilité criminelle :

Les familles et les communautés devraient déterminer s'ils veulent tenter des poursuites judiciaires si le processus criminalistique donne lieu à des preuves pouvant être utilisées pour porter des accusations contre les responsables.

Le processus d'identification criminalistique

Pour utiliser des disciplines criminalistiques afin d'identifier un enfant disparu, il faut un processus qui combine l'examen scientifique des restes humains avec l'information recueillie dans le cadre d'autres recherches.

Exhumation et examen post mortem :

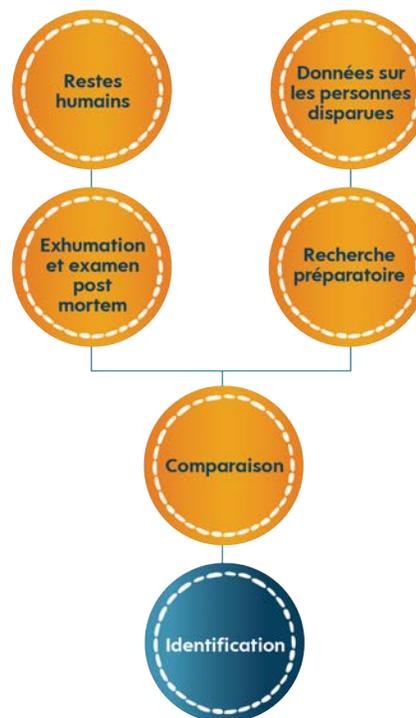
L'examen minutieux des restes humains pour déterminer l'identité, la cause du décès et d'autres informations est appelé « examen post mortem ». Le processus d'examen commence à l'endroit où se trouvent les restes humains. La découverte du site d'enfouissement – ou exhumation – doit être faite d'une manière qui est conforme aux lois et aux traditions autochtones, aux normes de bioéthique, à la science et à la médecine, ainsi qu'à la nécessité de respecter la dignité de l'être humain. La collecte de données post mortem est fondée sur la collaboration et exige l'expertise de nombreuses disciplines telles que l'anthropologie, l'archéologie, la pathologie, la dentisterie et la biologie. Certaines procédures exigent que les restes soient transportés dans un laboratoire spécialisé. Ces restes humains sont détenus en fiducie par le coroner ou d'autres institutions d'enquête médico-légale jusqu'à ce qu'ils soient retournés à la famille ou à la communauté.

Données sur les personnes disparues :

L'identification des restes humains ne peut être effectuée sans l'information sur la personne disparue fournie par les familles et d'autres sources. Les renseignements historiques sur les enfants qui fréquentaient des pensionnats et ceux qui ne sont jamais revenus joueront un rôle dans la détermination de l'identité des restes humains qui sont trouvés.

Comparaison :

Les restes humains sont identifiés au moyen d'une comparaison des résultats de l'examen scientifique avec les données sur les personnes disparues qui ont été recueillies. Les méthodes d'identification les plus fiables comprennent l'analyse dentaire comparative et l'analyse de l'ADN. Cependant, la description personnelle, les vêtements et les effets personnels peuvent aussi jouer un rôle dans l'identification.



Plannification et coordination

La réalisation d'enquêtes médico-légales exige des ressources financières et humaines pour soutenir la planification et la coordination. Une équipe doit être mise sur pied pour coordonner les soins des restes humains et engager d'autres organismes pertinents comme les forces de l'ordre, les services d'enlèvement des cadavres et les services funéraires, les services d'identification criminalistique et la communication avec les

familles, le public et les médias. Une telle coordination exige de l'expérience en enquêtes médico-légales, y compris l'exhumation, la logistique et l'entreposage sécuritaire des restes humains. Cette structure de coordination doit être décidée avant le début de toute exhumation.

Il est essentiel que les familles et les communautés soient soutenues à chaque étape de ce processus.

Mythes et idées fausses

1

Le géoradar peut localiser des corps d'enfants

Le géoradar NE PEUT PAS détecter la présence de corps ou de restes humains. Les données recueillies au moyen du géoradar et de technologies similaires peuvent indiquer la présence probable d'un site d'enfouissement. Seule une exhumation peut confirmer la présence de restes humains.

2

L'exhumation permettra de récupérer les corps.

Il est PEU PROBABLE que des corps entiers soient récupérés.

Il peut y avoir des squelettes (fragments humains) dans les sépultures anonymes. Cependant, les squelettes d'enfants (squelettes juvéniles) ne persistent pas aussi longtemps que les squelettes d'adultes et peuvent avoir complètement disparu en raison de la décomposition naturelle des restes humains et d'autres changements.

3

Il est possible d'identifier TOUS les restes humains

L'identification des restes humains POURRAIT ÊTRE IMPOSSIBLE. Dans bien des cas, il ne reste pas assez de preuves pour permettre l'identification.

4

Le travail criminalistique peut être effectué dans un court laps de temps (p. ex., quelques semaines)

La recherche, la récupération et l'identification de vos proches prendront au moins plusieurs mois, mais il est plus probable qu'elles prennent DES ANNÉES.

Ce résumé est basé sur un document de discussion rédigé par la Dre Rebekah Jacques, pathologiste judiciaire et coroner métisse et membre du Comité consultatif national sur les enfants disparus des pensionnats et les sépultures non marquées. Le document complet est accessible en ligne à l'adresse www.NAC-CNN.ca